

LE SYSTEME DE VALEURS DE L'ARMEE TURQUE

Levent ÜNSALDI

Chercheur associé au Centre Thucydide
Université Panthéon - Assas (Paris II)

Résumé : Bénéficiaire de l'héritage ottoman, détentrice de certains privilèges institutionnels, portée par l'exaltation nationaliste et renforcée par l'emprise que la conscription lui offre, l'armée en Turquie constitue aujourd'hui un acteur permanent de la vie politique, un acteur qui, même s'il se retranche périodiquement dans ses quartiers, n'en continue pas moins à l'arrière-plan d'influencer les destinées nationales. Cet article a pour objectif central d'étudier le système de valeurs de cette armée et d'en évaluer l'impact sur son engagement dans les affaires de l'État.

Symboles et garantes d'unité nationale, au service exclusif de l'État et jouissant du monopole des formes supérieures de violence, les armées (ou à tout le moins celles basées sur la conscription) peuvent se définir comme une société « disciplinaire », au sens où Foucault emploie le terme de discipline dans « Surveiller et Punir », c'est-à-dire un ensemble de procédés, de techniques visant au dressage des individus par le quadrillage de l'espace et du temps, le conditionnement des corps, la codification des gestes¹. La discipline ainsi entendue peut impliquer – c'est le cas pour l'armée – une organisation bureaucratique, mais son action est beaucoup plus profonde puisque c'est le corps qui est objet et cible du pouvoir. La plupart des caractéristiques des

¹ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1993.



organisations martiales – sans doute moins, il est vrai, dans le cas des armées professionnelles – proviennent donc de cette structure « disciplinaire » commune qui permet, dans une certaine mesure, de les rapprocher.

Outre les divergences organisationnelles notables (opposition majeure entre armée de conscription et armée de métier), comme nous allons les voir ultérieurement, les institutions militaires diffèrent, en revanche, dans leur système de valeurs (qu'il soit marqué par le professionnalisme radical ou pragmatique²) façonné avec le temps et variable selon l'histoire nationale. Ce qu'il faut entendre par-là, c'est l'ensemble des valeurs et des normes intériorisées permettant à la fois d'encadrer les comportements individuels et collectifs et de créer du lien entre ceux qui le partagent. Les valeurs institutionnelles sont donc une des variables expliquant les rapports entre les militaires. Mais elles sont également un des éléments qui déterminent les rapports des militaires avec les autres groupes sociaux et, plus globalement, avec le reste de la communauté nationale.

L'objectif de cet article est donc de tenter de saisir dans un premier temps le système de valeurs propre aux forces armées turques, imprégné par un professionnalisme radical afin d'en cerner ensuite l'impact sur l'engagement des militaires en tant qu'acteurs dans la vie politique. Cette problématique nous renvoie-t-elle à l'histoire nationale tant elle éclaire l'insertion de l'armée dans la société globale (rôle modernisateur, voire éducateur, maintes fois signalé, d'un corps d'élite de l'État investit d'une mission messianique...), mais aussi aux données organisationnelles (en référence ici à l'armée de masse), celles-ci jouant notablement sur l'image mythifié du couple armée-nation (*ordu-millet*) (matrice originelle de tout discours de légitimité politique) et déterminant les modalités de connexion de l'institution militaire avec la communauté nationale dans la mesure où elles consacrent le renfermement et l'autonomie de la société militaire (indépendance à l'égard de l'ensemble social environnant, relatif isolement à l'intérieur de la communauté nationale, caractère de collectivité fermée...).

² Ainsi que le note Bernard Boëne, les militaires jouissent, dans le premier cas, d'une excellente image publique, mais ils sont socialement et culturellement isolés et tentés par une absolutisation de leurs valeurs et normes. Les relations civilo-militaires se tendent et une ère de soupçons mutuels s'ouvre. Lorsqu'il en va autrement, « le professionnalisme pragmatique » est la notion maîtresse ; c'est le cas lorsque le degré d'intégration culturelle et sociale des militaires est tel qu'il ne leur est guère possible de se sentir au-dessus de la masse de leurs concitoyens. Bernard Boëne, Christopher Dandeker, John Ross, *Les armées professionnelles et les liens Armées-État-Société au Royaume-Uni, Données 1999-2000*, Paris, Centre d'Études en Sciences Sociales de la Défense, novembre 2001, pp. 83-108.

Avant de passer à l'analyse, une mise au point méthodologique s'impose. En ce qui concerne les modes de vie et la culture militaires, les rapports de service ou les styles de commandement qui prédominent dans l'univers social militaire turc, il n'y a en Turquie pratiquement aucune enquête, aucune étude dans le domaine public³. L'armée turque demeure à ce titre comme exterritorialisée dans la recherche en sciences sociales et comme fermée aux investigations⁴.

DE QUELLE ARMEE PARLE-T-ON : FORMAT ORGANISATIONNEL DES FORCES ARMEES TURQUES

Plus de deux siècles après l'institution de la « levée en masse » ordonnée le 23 août 1793 par le nouveau régime révolutionnaire français, l'armée fondée sur l'appel obligatoire des conscrits a-t-elle perdu toute sa légitimation en Europe ? On peut laisser la réponse aux spécialistes qui prennent le soin de définir quelles sont les menaces sécuritaires qui pèsent sur chaque pays et quelle est la meilleure organisation martiale pour y faire face. Il n'en reste pas moins que le déclin de la conscription s'affirme aujourd'hui comme une tendance sociologique générale dans la plupart des pays d'Europe occidentale⁵. L'érosion de ce principe est liée pour l'essentiel à l'articulation de plusieurs facteurs à la fois économiques, politiques, sociaux et technologiques⁶.

Quant aux effets de ces nouveaux impératifs nationaux et internationaux sur les structures organisationnelles des institutions militaires des sociétés industrielles les plus en pointe, la sociologie militaire les a montré en distinguant plusieurs niveaux décisifs : la réduction progressive des effectifs ; le recentrage sur les tâches opérationnelles, la

³ Il faut toutefois noter le développement récent des études en la matière, études conduites par le corps d'enseignant, civil et militaire, de l'École de guerre de l'armée de terre (*Kara harp okulu*). Menés et finalisés en fonction des préoccupations du commandement, ces travaux sont malheureusement destinés à l'usage interne et ne font pas l'objet d'une publication.

⁴ Les réflexions et analyses qui seront développées dans les lignes suivantes relèvent, en effet, de l'observation directe de l'auteur dans le cadre de son service militaire⁴ et de son expérience familiale⁴. Ces éléments d'observation accompagnés d'un certain nombre de témoignages informels sont tirés de la thèse de doctorat en sociologie soutenue en juin 2004 à l'Université de Paris 1.

⁵ Karl W Haltiner, "Le déclin final des armées de masse", in Bernard Boëne, Christopher Dandeker (dir.), *Les armées en Europe*, Paris, la Découverte, 1998, pp. 139-159. L'évolution vers l'armée de métier ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Elle s'est renforcée tout au long de la guerre froide pour s'imposer comme une évidence après l'effondrement du bloc communiste.

⁶ A rappeler que le débat sur la transformation de l'armée de masse en armée de métier ou professionnelle est récurrent dans la sociologie militaire depuis sa fondation dans les années cinquante. Se référer aux ouvrages fondateurs : Samuel Huntington, *The soldier and the State : The theory and politics of civil-military relations*, Cambridge, Harvard University Press, 1957. Morris Janowitz, *The professional soldier: A social and political portrait*, New York, The Free Press, 1971.

civilianisation⁷, la sous-traitance des tâches de soutien et, par conséquent, une dépendance accrue à l'égard de la société environnante ; le glissement des rôles de défense vers les opérations de maintien de la paix ; l'essor du volume de la réserve ; l'allègement vertical des structures hiérarchiques⁸, l'assouplissement des rapports de service ; l'application des principes de gestion du secteur privé à l'armée,... autant de transformations qui, d'après certains analystes, ont conduit à la dissolution même de l'identité militaire.

En définitive, des nouvelles données qui affectent aujourd'hui les armées de la plupart des pays d'Europe occidentale, peut-on alors affirmer que l'armée de masse appartient désormais au passé ? Il n'est guère aisé d'y répondre. Tout d'abord parce que la sociologie militaire a établi avec force que le « poids de l'Histoire » est une variable importante quand on souhaite aborder la question du changement dans les institutions militaires⁹. Les évolutions divergentes à l'intérieur même de l'aire culturelle occidentale (nous pensons notamment aux cas suisse, grec, et à certains pays nordiques) qui résultent de trajectoires nationales différentes en témoignent. Ensuite parce qu'aussi incompatible qu'elle soit avec les nouvelles données stratégiques et l'évolution technologique, aussi contraire qu'elle soit à la division du travail qui s'impose dans le monde économique, la logique ancienne des armées de masse continue toujours à servir de référence dans de nombreux pays à des contraintes stratégiques, économiques et politiques fortes différentes.

Mais qu'est-ce qu'une armée de masse ? A la lumière des enseignements de la sociologie militaire et en se limitant exclusivement aux variables structurelles et organisationnelles militaires et aux critères de taille, on peut définir ses principales caractéristiques ainsi : un système de recrutement s'appuyant essentiellement sur la conscription (un taux de conscription élevé, les conscrits contribuant pour plus de 50% à l'ensemble des effectifs) ; un fort effectif militaire englobant une part relativement importante de la population civile ; une faible intégration des personnels d'active et de réserve et une mobilisation peu fréquente des forces de réserve (contrairement aux

⁷ Elle consiste à substituer des personnels civils aux militaires sur des tâches où ces derniers ne sont pas particulièrement nécessaires comme les services de logement, la gestion des magasins, le transport, les tâches administratives et de secrétariat, la restauration, la gestion des mess...

⁸ C'est-à-dire la création d'une hiérarchie organisationnelle plus plate au sein des armées afin de rendre plus efficace les fonctionnements des relations interpersonnelles.

⁹ Bernard Boëne, Christopher Dandeker, "Introduction : le rôle de la force et des institutions militaires à la fin du XX^e siècle", in Bernard Boëne, Christopher Dandeker (dir.), *op. cit.*, p. 17.

armées de métier qui témoignent d'un essor du volume de la réserve) ; un taux d'encadrement faible, une participation peu significative des engagés volontaires et des femmes ; la prédominance des forces terrestres composées pour la plupart de gros bataillons interdépendants, non intégrables et non opérationnels dans un court laps de temps ; l'autosuffisance quasi totale (comme en témoignent les musiciens, médecins, coiffeurs, vétérinaires militaires), un relatif isolement de la société et donc une faible dépendance à l'égard de la société globale ; l'absence des mécanismes de limitation de l'autorité centrale, l'autorité coercitive reposant sur une contrainte à la fois physique et symbolique et l'existence d'un cadre juridique spécial restreignant les droits civils et politiques des militaires ; un faible développement des emplois civils ; la sélection des futurs membres selon des procédures de recrutement choisies hors de toute ingérence civile ; un système d'organisation rigide qui se réfère aux niveaux hiérarchiques différenciés, à une structure pyramidale stricte et à une forte centralisation du commandement...

Ces traits distinctifs faisant partie des caractéristiques structurelles et organisationnelles de la plupart des armées de masse et établissant ainsi leur relative « indépendance » par rapport à l'ensemble social environnant correspondent aujourd'hui parfaitement au profil des forces armées turques. Ainsi, d'après les données de l'IISS (*International Institute for Strategic Studies*), les forces armées turques (la gendarmerie non incluse¹⁰), représentent pour l'année 2002 un dispositif militaire de 515 000 hommes¹¹. Du point de vue des effectifs, elles constituent alors, après les États-Unis, la deuxième plus grande l'armée de l'OTAN¹² et la 8^{ème} armée du monde¹³, et ceci malgré une nette tendance à la baisse (de l'ordre de 18%) constatée au cours de ces dernières années (les effectifs passant ainsi de 633 000 hommes en 1999 à 515 000 en 2003). A remarquer également que le taux de militarisation turc (TM, nombre de soldats pour 1000 habitants) est bien supérieur par rapport à celui de la quasi-totalité des pays

¹⁰ Forte de 180 000 hommes (officiers, sous officiers, appelés confondus) et équipée par l'armée de terre (tenues de camouflage, fusils d'assaut G3, véhicules blindés,...) la gendarmerie, dont les officiers suivent presque le même cursus militaire que celui des officiers d'infanterie (école de guerre de l'armée de terre à Ankara, école d'application d'infanterie à Istanbul, école de commandos à Izmir) à l'exception d'un an de formation dans l'école de gendarmerie à Beytepe/Ankara, dépend en principe du ministère de l'Intérieur. Or ce corps, ressemblant plus aux brigades d'infanterie (armement, uniforme, etc) que son lexique terminologique ne le laisserait penser et fonctionnant en réalité sous la tutelle et supervision de l'état-major, est en effet un corps strictement militaire dont les effectifs et dépenses figurent toutefois très rarement dans les statistiques militaires internationales.

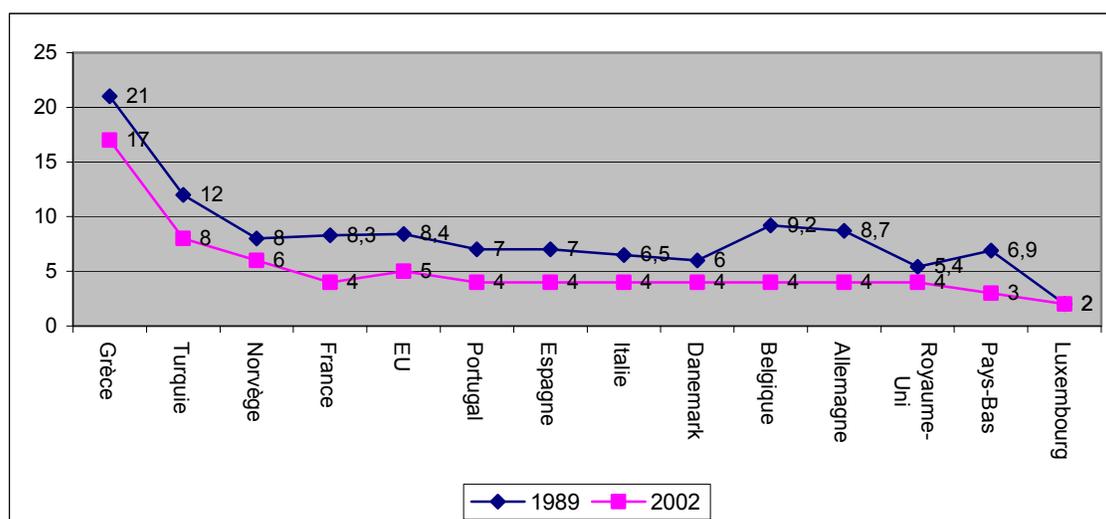
¹¹ IISS, *The military balance, 2002-2003*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

¹² *Ibid.*

¹³ IISS, "The military balance, 2001-2002", in Center for Strategic and International Studies, *Western military balance and defense efforts*, janvier 2002, p. 16.

membres de l'alliance atlantique, à l'exception bien sûr la Grèce. A travers le tableau ci-dessous qui compare le TM de certains pays de l'OTAN, on constate que parmi les pays de l'alliance, seuls la Grèce et la Turquie continuent à conserver des forces assez importantes (17 et 8 ‰ respectivement), comparativement à leurs populations totales, et ceci en dépit de la baisse non négligeable de l'ordre de 4 points observée entre 1989 et 2002. Pour le reste de l'alliance, la baisse des effectifs est pour le moins remarquable. Les États-Unis, par exemple, ont nettement diminué leurs effectifs (de 8,4 à 5 ‰). Il en va de même pour l'Allemagne (de 8,7 à 4 ‰), la Belgique (de 9,2 à 4 ‰), les Pays-Bas (de 6,9 à 3 ‰), ainsi que la France (de 8,3 à 4 ‰).

Tableau 1 : Taux de militarisation de certains pays de l'OTAN (1989-2002, en ‰)



Note : Les chiffres figurant sur l'axe des ordonnées indiquent le nombre des militaires pour mille habitants.

Source : Tableau personnel établi à partir des données fournies par les sources suivantes : Jean-Pierre Maury, *L'effort européen de défense et ses implications budgétaires*, communication présentée au colloque organisé par l'Observatoire européen de stratégie, Centre de relations internationales et stratégiques (OES-CRIS), 15 et 16 juin 2001, Université Paris I - Panthéon Sorbonne, p. 6. IISS, *The Military Balance, 2002-2003*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

Quant à la répartition, pour l'année 1997, par armée et par catégorie hiérarchique (officiers, sous officiers et militaires du rang) de cet effectif relativement important (bien qu'il s'agisse aujourd'hui d'aligner des troupes bien équipées plutôt que des gros bataillons), elle se présente ainsi :

Tableau 2 : Répartition des effectifs globaux par armée et par catégorie hiérarchique pour l'année 1997

	Officiers	%	Sous-officiers	%	Rang	%	Total
Terre	26 700	5,6	27 416	5,7	427 000	88,7	481 116
Marine	4 500	8,7	10 800	20,6	37 000	70,7	52 300
Air	5 500	9,5	21 400	37	31 000	53,5	57 900
Gendarmerie	2 450	1,7	17 900	12,8	120 000	85,5	140 350
Total	39 150	5,4	77 516	10,6	615 000	84	731 666

Source : Chiffres rendus publics, pour la première et dernière fois, suite à une motion parlementaire en 1997, cités par Ahmet İnsel, *Bir toplumsal sınıf olarak Türk silahlı kuvvetleri*, in Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.), *Bir zümre, Bir parti, Türkiye'de Ordu*, İstanbul, Birikim, 2004, p. 47.

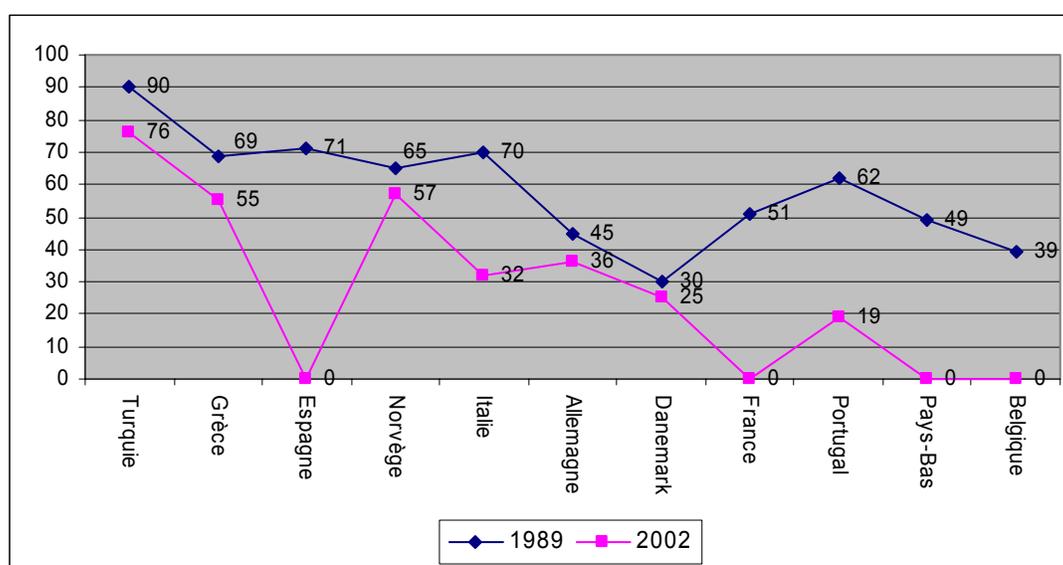
Ce tableau retraçant la part de chaque catégorie hiérarchique dans les trois armées et la gendarmerie appelle plusieurs remarques :

- *primo*, l'armée turque connaît un taux d'encadrement très faible, c'est-à-dire le rapport entre le nombre total de cadres (officiers et sous-officiers) et les effectifs totaux. Ce taux n'atteint que 16% contre, par exemple, 55% aux États-Unis et 49,6% en Grande-Bretagne. C'est toutefois dans l'armée de terre qu'il est le plus manifeste avec 11,3% hors cadres appelés contre un taux d'encadrement de 14,5% pour la gendarmerie, de 29,3% pour la marine et de 46,5% pour l'armée de l'air. A titre comparatif, notons que le taux d'encadrement de l'armée de terre française s'établit pour l'année 2002 à 48%, équivalant à peu près à celui des forces terrestres britanniques (50%) et nettement inférieur à celui des forces américaines (55%). Les exemples français et anglo-saxon valident un modèle fondé sur une proportion de cadres sensiblement équivalente à la moitié des effectifs.
- *secundo*, en conformité avec la tendance révélée dans les lignes précédentes, le ratio moyen officiers/sous-officiers+militaires du rang est très faible : 1 pour 17,6, avec toutefois d'assez fortes variations entre armées (par exemple, 1 pour 9,5 dans l'armée de l'air contre 1 pour 17 dans l'armée de terre). A remarquer que ce ratio se situe, en moyenne, entre 1 pour 3 et 1 pour 6 dans le cas de la plupart des armées occidentales, explicable par ailleurs par le passage à l'armée de métier et le recours de plus en plus indispensable à des matériels de haute technologie. Un taux

d'encadrement élevé figure ainsi à l'actif de l'armée professionnelle, qui n'est pas astreinte à consacrer une part importante de ses cadres à l'instruction du contingent.

A l'instar du taux d'encadrement, très pertinent pour toute analyse sur le format des armées, le taux de conscription constitue (cf. tableau 3), lui aussi, un indicateur particulièrement important qui permet de déterminer le schéma organisationnel d'une armée donnée. Plus ce pourcentage est élevé, plus l'armée étudiée correspond au profil d'une armée de masse.

Tableau 3 : Taux de conscription pour les armées de certains pays de l'OTAN (1989-2002 en %)



Source : Tableau personnel établi à partir des données fournis par les sources suivantes : Jean-Pierre Maury, *L'effort européen de défense...*, op. cit. IISS, *The Military Balance, 2002-2003*, op. cit.

A travers ce tableau, on constate que depuis la fin de la guerre froide, nombreux pays de l'OTAN ont baissé la proportion des conscrits dans leur dispositif militaire, certains abandonnant même le service militaire au profit d'une armée composée de professionnels. Seules exceptions à la règle : la Norvège, la Grèce et surtout la Turquie qui considère toujours la conscription comme une composante nécessaire de ses effectifs militaires (qu'elle justifie par la persistance de tensions ou menaces à ses frontières) et qui continue à organiser ses forces conventionnelles selon la logique ancienne des armées de masse¹⁴.

¹⁴ Les unités de l'armée de terre turque sont à cet égard caractérisées par leur faible flexibilité opérationnelle puisqu'elles sont souvent composées de gros bataillons équipés d'un armement lourd,

L'ARMEE TURQUE CONTEMPORAINE : QUEL HERITAGE ?

L'armée en tant symbole de progrès et de modernité : le renouveau militaire sous l'Empire ottoman

L'institution militaire telle qu'elle apparaît aujourd'hui en Turquie s'est constituée au fil des années suivant le modèle des armées les plus prestigieuses du moment (en l'occurrence celui des armées de masse évoqué précédemment), lorsque l'Empire ottoman a entrepris la modernisation de son armée selon les principales étapes suivantes :

1. Le développement graduel de l'organisation de l'armée ottomane sur le modèle des institutions les plus efficaces du moment débute sous le règne du Selim III (1789-1809) avec la création d'une nouvelle armée appelée « *Nizam-ı Cedid* » et se conclut en 1826 à l'initiative du Sultan Mahmut II (1809-1839) avec la mise sur pied des forces régulières appelées « *Asakir-i Mansure-i Muhammediye* » qui remplacent finalement les janissaires. Avec l'arrivée des missions militaires allemandes commandées par Von der Gotz et Von Sanders à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le processus de transformation et de prussiannisation de l'armée ottomane s'accélère. L'Allemagne modernise les armements vétustes de l'empire et le prestige de l'état-major allemand l'emporte avec la performance des canons *Krupp* et des fusils *Mausser*. L'obéissance absolue aux règlements et supérieurs, tel est désormais l'impératif le plus strict, le mot d'ordre essentiel qui l'emporte même sur le culte traditionnel des vertus guerrières de courage, d'initiative et d'audace. L'influence de *l'Offizier Korps* est donc sans partage.
2. La mise en place d'une armée de conscription et l'application de la loi sur le service militaire obligatoire constituent l'un des plus importants succès remportés

difficiles à déployer rapidement et inaptes pour des missions spécifiques demandant une plus grande modularité des forces. L'organisation actuelle des forces terrestres turques se présente ainsi : 4 états-majors d'armée, 9 états-majors de corps d'armée, 2 états-majors de division, 2 divisions d'infanterie mécanisées (dont chacune se compose de 3 ou 4 brigades d'infanterie mécanisées), une division d'infanterie (composée de 3 ou 4 brigades d'infanterie), une division d'entraînement (pour la formation des appelés), 14 brigades d'infanteries mécanisées, 14 brigades blindées, 12 brigades d'infanterie, 5 brigades de commandos, 5 brigades d'entraînement, ainsi que des régiments de soutien (artillerie, génie ou transport...) inclus naturellement dans les éléments organiques d'armée et de corps d'armée. A titre comparatif, signalons aussi l'organisation actuelle de l'armée de terre française : un commandement de la force d'action terrestre (CFAT), un commandement de la force logistique terrestre (CFLT), 4 états-majors de forces, 9 brigades interarmes, 2 brigades logistiques, des régiments d'appuis spécialisés, le corps européen et la BFA (Brigade franco-allemande).

par les réformateurs de l'armée. Après plusieurs années d'une campagne intense en faveur de l'application de la loi du tirage au sort, la loi sur le service militaire obligatoire commence à être appliquée à partir de l'été 1826, constituant ainsi le premier pas vers la réalisation de la « nation en armes », formule adoptée par les pays européens au cours du XIX^e siècle pour l'organisation de leurs forces militaires.

3. Le renforcement de l'effectif. Conséquence directe de l'adoption de la loi du service militaire obligatoire, l'effectif de l'armée grandit considérablement sous le pouvoir des Jeunes-Turcs. Il atteint 510 000 hommes en 1914 alors qu'il était de 118 400 en 1828.
4. Le renouvellement et la modernisation de l'armement. Dans ce domaine, les progrès sont remarquables. Malgré les difficultés budgétaires du pays, les acquisitions d'armes, dont la plupart est d'origine allemande, sont relativement importantes. Signalons particulièrement l'adoption de l'aviation, de l'artillerie de tir rapide et d'instruments modernes de communication
5. L'ouverture de nombreuses écoles militaires. On peut notamment mentionner les écoles de génie naval (*Mühendishane-i Bahri-i Hümayun*) et militaire (*Mühendishane-i Berri-i Hümayun*) fondées en 1793 et la plus importante, l'école des sciences militaires (*Mekteb-i Ulm-i Harbiye*), « Saint-Cyr » de l'armée ottomane, créée en 1834 à İstanbul. Les programmes et les méthodes d'enseignement s'inspirant de ceux des écoles prussiennes sont conçus de façon à donner aux officiers une formation professionnelle de haut niveau. C'est d'ailleurs à cette époque que de nombreux jeunes officiers commencent à être envoyés en Allemagne pour faire des stages plus ou moins longs dans le corps de troupe et/ou pour suivre des cours de spécialisation.
6. L'adoption de nouvelles règles de promotion. Les nouvelles règles d'avancement vont tenir compte de l'expérience professionnelle de chaque officier. Durant le régime des Jeunes-Turcs (1908-1918), une commission de révision des grades est instituée afin de lutter contre le favoritisme du Sultan et de revoir la situation de ceux qui avaient eu une ascension trop rapide grâce à leurs relations avec le Sérail.

Toutes ces transformations structurelles et fonctionnelles impliquaient une socialisation spécifique et forte de ses membres permanents ainsi que l'institutionnalisation d'une carrière militaire à travers une formation technique continue

dispensée dans un réseau d'écoles propres. Elles visaient donc à non seulement à militariser l'appareil militaire en l'initiant aux techniques nouvelles de guerre, mais aussi à l'assujettir au pouvoir politique et par conséquent à le « neutraliser » ; une formule magique dans la bouche des bureaucrates ottomans, souvent confrontés à une armée impériale affaiblie et insubordonnée (émeutes incessantes des janissaires). Mais loin de produire l'effet escompté (promouvoir la prépondérance de la bureaucratie civile sur ses homologues militaires), ce processus de modernisation militaire finit paradoxalement par accentuer les interventions des forces armées dans la sphère politique ottomane. On assiste alors à une prise de conscience politique qui se développe parallèlement à la rénovation militaire. Les officiers, dotés des connaissances militaires modernes et acquis aux courants d'idées affluant de l'ouest, sont frustrés par la perte incessante des territoires et l'inertie du gouvernement central. Ils s'orientent de plus en plus vers des activités extra-militaires pour atteindre des objectifs politiques. L'armée n'est désormais plus l'outil d'expansion passif des Sultans ottomans. Elle agit, complète, vise le pouvoir. Mais, en le faisant, elle s'enfoncé aussi dans le chaos politique, entraînant ainsi l'Empire au désastre au sortir de la Première Guerre mondiale (révolution jeune-turque de 1908, dictature militaire du Comité Union et Progrès, participation au conflit mondial avec les puissances de l'Axe, défaite finale, démembrement de l'Empire).

L'armée républicaine en tant qu'appareil coercitif et idéologique des dirigeants kémalistes

Dans les années qui suivent, la résistance kémaliste contre les forces occupantes, couronnée par la reconstruction de l'unité nationale et l'instauration de la République en 1923, on constate un important changement de nature dans les relations civilo-militaires, l'armée ne constituant plus une menace pour le pouvoir civil, mais plutôt son bras séculier. Elle remplit des fonctions de maintien de l'ordre intérieur comme instrument coercitif des élites dirigeantes, ayant ainsi des fonctions de police en temps de paix. Déplaire simplement aux dirigeants kémalistes revient souvent à s'opposer aussi aux chefs militaires. L'armée est donc au cœur du système politico-étatique, mais dépourvue de tout pouvoir autonome. Les militaires apparaissent en quelque sorte comme un des piliers primordiaux de l'État-parti (CHP, Parti républicain du peuple) des dirigeants kémalistes dans lequel ils sont incorporés en situation subordonnée et non pas en droit de s'ériger en autorité suprême et en garante des intérêts nationaux. Au demeurant, le

risque d'une offensive martiale est mineur, pour ne pas dire inexistant ; la subordination des prétoriens de l'appareil politico-partisan aux dirigeants de la nation est quasi-totale ; le pouvoir militaire, pour la première et la dernière fois dans l'histoire républicaine du pays, s'évanouit donc et ceci bien que les militaires restent paradoxalement très proches de la politique et qu'ils soient constamment consultés sur tous les problèmes relevant de l'ordre public au sens large du terme.

Assurance du régime, secteur privilégié de l'appareil étatique, l'armée est enfin aussi l'école de la nation puisqu'elle est chargée de l'éduquer, de la former, notamment de lui inculquer le patriotisme et les valeurs républicaines. L'objectif du service militaire obligatoire devient ainsi le modelage des futurs citoyens patriotes et républicains à partir d'un « conglomérat hybride et confus ». Une mission nouvelle est donc désormais proposée à l'officier, une mission de moniteur, d'instituteur, d'éducateur, dans un esprit d'idéalisme saint-simonien. Les paragraphes ci-dessous, tirés d'un manuel militaire à l'usage de jeunes recrues en 1934 (*Askerin ders kitabı*), en témoignent :

Soldat, qui es-tu ?

TU ES TURC ! Tu appartiens à la nation la plus glorieuse du monde entier. Ta nation avec son sang propre et son cœur brave est antérieure à l'histoire de l'humanité. C'est ainsi que tu as vécu pendant 10 millénaires. Aussi, tu le continueras. Les foyers qu'ont érigé tes aïeux se sont transformés en des paradis sur terre. Saches que c'est TA GRANDE NATION TURQUE qui sert d'exemple et de critère dans les accomplissements moraux et matériels des autres nations.

TU ES TURC ! Lorsque les autres nations du monde vivaient, il y a 12 000 ans, dans des grottes comme des hommes préhistoriques, tes aïeux demeuraient installés dans les grandes villes qu'ils ont construites en pleine mère patrie qui est l'ASIE CENTRALE. Saches que ce sont tes aïeux qui ont étendu la civilisation au monde entier. C'est TA GRANDE NATION TURQUE qui s'est emparée du cheval et a réussi à le domestiquer.

TU ES TURC ! Tu es descendant, cœur brave et sans peur, de la nation la plus glorieuse du monde entier. Il n'existe pas une seule nation qui puisse prendre le dessus et te faire baisser la tête. Saches d'abord cela, tiens-toi droit, la tête haute, et gardes ton courage. Ne baisse jamais la tête devant les ennemis de la patrie turque.¹⁵

¹⁵ Cités par Tanıl Bora, "Ordu ve milliyetçilik", in Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.), *op. cit.*, p. 165. Traduits par nos soins. Les majuscules sont mises par l'auteur de l'ouvrage cité. On remarquera par ailleurs au passage que ce type de discours aisément repérable dans de nombreux manuels militaires, mais aussi scolaires, datant de l'époque, reste particulièrement marqué par le versant asiatique du passé des Turcs, censé représenter, aux yeux des dirigeants kémalistes, les « pures » valeurs de la turcité, non atteinte encore par l'Islam. D'après Etienne Copeaux, ces procédés rhétoriques et discursifs permettent à la fois de projeter les préoccupations du présent sur le passé asiatique, et de légitimer les importantes réformes des

C'est donc par l'armée et dans l'armée qu'il s'agit d'enraciner la conscience nationale. Aussi chaque régiment se transforme-t-il en un « centre d'apprentissage », en une « école de bonnes mœurs », rendant à la nation des citoyens républicains, instruits, probes, laborieux. Le patriotisme, et le patriotisme sous sa forme guerrière, militaire tient naturellement la première place dans cet enseignement du civisme républicain. Des slogans de type « *Her Türk asker doğar* » (Chaque turc naît soldat) ou « *Bir Türk dünyaya bedel* » (Un Turc vaut tout l'univers) commencent ainsi à résonner – et résonnent d'ailleurs toujours – dans les casernes. L'armée, où passent tous les citoyens, se veut donc désormais l'école de la nation, une école de relèvement moral qui s'efforce de lutter contre l'analphabétisme et qui cherche à donner aux recrues une instruction, une formation technique et une éducation civique républicaine. Les officiers retraités aiment à le rappeler : « *C'est dans les casernes qu'un bon nombre de Turcs ont appris les règles d'hygiène, lire et écrire, un métier et l'affection pour la patrie* »¹⁶. Ainsi, si la motorisation de l'agriculture turque par la généralisation du tracteur fut possible dans les années 1950, c'est notamment parce que le passage dans l'armée avait appris aux jeunes paysans le maniement d'un véhicule à moteur¹⁷. Il en va de même pour les jumelages des villages avec les unités militaires locales (*Kardeş köy uygulaması*) qui permirent, dans les années 1960, aux villages jumelés de se doter de diverses infrastructures (route, voirie, adduction d'eau ...) et de différents services publics (école, centre de soins...) ¹⁸.

Que conclure en somme de ce passé ? Restant ancré profondément dans l'ethos et l'imaginaire collectif militaire, le rôle capital de l'armée sous la République comme à l'époque de l'Empire ottoman, accroît la conscience d'appartenir à un corps d'élite d'État, investi d'une mission messianique, « conduire le pays au concert des pays civilisés » et ayant par ce fait un droit de regard à la fois historique et légitime sur la

années trente puisque celles-ci sont présentées comme un retour aux anciennes traditions turques de l'Asie centrale. Etienne Copeaux, "Les prédécesseurs médiévaux d'Atatürk : Bilge kaghan et le sultan Alp Arslan", *RMMM*, n°89-90, 2000, pp. 217-243.

¹⁶ Témoignage informel de l'officier A en retraite, mai 2001, Ankara.

¹⁷ Quoi que non étudiée sous cet angle, la conscription fut aussi un facteur d'accélération de l'exode rural, en faisant connaître aux jeunes recrues paysannes les attraits de la vie urbaine.

¹⁸ Il semble d'ailleurs que les responsabilités civiques et nationales de l'officier dans le cadre du service militaire perdurent toujours. Selon l'état-major, entre le 8 février 2000 et le 30 septembre 2002, 231 939 appelés ont déjà assisté aux différentes formations d'apprentissage, tandis que le nombre de ceux qui ont suivi les cours d'alphabétisation est de 66 667 pour la même période. A cela s'ajoutent également de nombreuses visites médicales et de campagnes de vaccination destinées aux populations locales défavorisées et assurées par le personnel de santé de l'armée de terre lors des manœuvres militaires. Disponible sur Internet :

www.tsk.mil.tr/genelkumay/bashalk/bilginotu/2002/bn11.htm (consulté le 12 janvier 2003).

politique. Il en ressort aussi que l'armée entretient religieusement une mémoire professionnelle qui lui est propre. En effet, on ne saurait la confondre avec celle d'un autre corps professionnel tant elle se confond avec la mémoire nationale. Cette imbrication fait que l'histoire de la Turquie est autant habitée par le destin de ses armées que les militaires turcs le sont par l'histoire nationale. Tout se passe ainsi comme si l'armée turque cultivait avec une prédilection singulière son histoire spécifique comme l'histoire en général, sans qu'il y ait souvent de nette distinction entre ces deux registres ; ce qui fait qu'aujourd'hui encore chez les officiers, on en conserve presque un souvenir intact quels que soient son grade et son âge. Celui-ci est autant le fruit d'un enseignement militaire où se maintient une forte présence de l'histoire comme discipline académique que d'une culture interne qui, combinant mémoire orale et apprentissage autodidacte, fait des militaires des dépositaires privilégiés de l'histoire. C'est pourquoi on ne s'étonne pas que la Turquie possède une armée à la fois fortement historicisée et historienne dont la mémoire ne saurait se comparer à aucune mémoire professionnelle, pas même celle des autres corps de l'État.

Cette mémoire collective se trouve également renforcée, voire reproduite, par les perceptions populaires, relayées par ailleurs par le discours officiel, mettant en avant un peuple entouré d'ennemis et n'ayant pour seul recours que son armée. Les moments clefs de l'histoire nationale sont liés en effet à des engagements militaires (rappelons par exemple la guerre d'indépendance de 1919-1922 pour faire court) qui nourrissent, *in fine*, ces représentations valorisantes de l'armée. Mais cette fluidification du lien armée-nation renvoie aussi à un paradoxe sur lequel se construit la position actuelle de l'armée. Le prestige dont elle jouit résulte de toute l'histoire d'un pays qui, après avoir été l'une des plus grandes puissances européennes, a purement et simplement disparu de la carte politique européenne après la douloureuse défaite de 1918. Un lien fort existe en conséquence, pour les Turcs, entre cette armée et la tradition nationale, lien qui se prête bien évidemment à toutes sortes d'instrumentalisations politiques possibles.

Il apparaît en outre, au regard de ce qui précède, que la sensibilité des militaires turcs pour l'ordre interne vient de loin, un phénomène qui n'est pas sans rapport avec la professionnalisation du corps des officiers, puisqu'elle permet aux militaires, conscients de leur importance professionnelle, de se considérer comme les serviteurs de l'État plutôt que du gouvernement au pouvoir, et d'inventer leur propre définition de l'intérêt

national. Tout se passe ainsi, contrairement à ce que développe Samuel Huntington¹⁹ pour qui la professionnalisation²⁰ des cadres de l'institution militaire est la seule issue pour le renforcement du pouvoir civil²¹, comme si, en se professionnalisant, les officiers turcs élargissaient le champ de leurs compétences jusqu'à se substituer aux civils dans tous les cas possibles. Ce n'est en effet qu'après avoir connu une phase de modernisation et de professionnalisation que les militaires turcs firent leur rentrée sur la scène politique.

Le système de valeurs des forces armées turques et ses principaux vecteurs de transmission et de reproduction

Essayons maintenant de retourner le raisonnement et de voir pourquoi la professionnalisation n'entraîne pas dans le cas turc l'inactivisme politique, mais au contraire signifie l'élargissement des compétences et des ressources politiques de l'organisation martiale. C'est en grande partie parce qu'en faisant de l'armée le symbole de progrès et de modernité et en la plaçant au cœur même de l'appareil étatique en tant qu'instrument privilégié de l'ordre intérieur²² dans une société soumise à une profonde transformation sociale, elle contribue à développer chez les professionnels du métier des armes, « une conscience de compétence » qui les porte à intervenir dans les

¹⁹ Samuel Huntington, *The soldier and the State: The theory and politics of civil-military relations*, Cambridge, Harvard University Press, 1957.

²⁰ Le terme demande toutefois que l'on fasse quelques précisions lexicologiques. Ainsi, par professionnalisation, on entend « le processus historique déjà très ancien s'agissant des corps des officiers, de constitution des personnels militaires en profession ». Bernard Boëne, "Métier, profession et professionnalisme", in Bernard Boëne, Christopher Dandeker (dir.), *op. cit.*, p.172.

²¹ Préoccupé essentiellement par ses avancements de carrière, l'officier professionnel n'agit-il pas ainsi autrement que le magistrat, le professeur ou le procureur, affirmant par-là même sa complète passivité politique. Dans ses rapports avec l'appareil étatique, il s'en tient exclusivement à son rôle d'expert et de conseiller qui est fondé sur sa compétence proprement militaire. En aucun cas, il n'est tenté d'intervenir dans des domaines qui ne relèvent pas strictement de sa compétence et ne cherche jamais à faire prévaloir à tout prix ses choix. Au service de la nation, voué à sa défense, il est politiquement et philosophiquement neutre.

²² Est très significatif à cet égard l'article 35 de la loi du service interne de l'armée (*Türk silahlı kuvvetleri iç hizmet kanunu*) selon lequel le devoir des forces armées est de surveiller et de protéger la patrie turque et la République de Turquie établie constitutionnellement. Cet article, qui attribue aux forces armées un droit permanent de supervision dans la gestion du pays, fut souvent interprété sans difficulté en sorte qu'il fournit une sorte de légitimité à de nombreuses interventions militaires. Ainsi, dans leur premier communiqué, les généraux du coup d'État de 1980 se justifiaient « en vertu de la loi interne sur les fonctions de l'armée, qui lui donne la mission de sauvegarder la République turque ». A titre comparatif, signalons aussi les missions confiées aux forces armées en France. Celles-ci sont définies par le livre Blanc de 1994 : préserver en permanence les intérêts vitaux du pays contre toute forme d'agression ; contribuer à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen, dans la perspective, à terme, d'une politique de défense européenne commune ; contribuer aux actions en faveur de la paix et pour le respect du droit international ; assurer des tâches de service public, notamment en renforçant à la demande les moyens et les organisations normalement chargées de la défense civile.

affaires publiques avec tout le poids spécifique qui est le leur. Les conflits de classe et d'intérêts ne pouvant exister par définition au sein d'une armée dotée d'un encadrement professionnalisé et au service exclusif de l'État, tout semble donc se passer, comme si les militaires, pionniers de la modernisation de l'appareil étatique et gardiens de la paix sociale, s'érigeaient face à des corporations ou des groupes d'intérêts, voire des partis, voués à des activités particulières et attachées à des intérêts privés, « *comme porteurs d'un intérêt universel* » pour employer le langage hégélien.

Dans une autre démarche qui tente de saisir l'évolution de la profession militaire au regard de nouveaux impératifs nationaux et internationaux, l'exploitation des notions de professionnalisme radical et de professionnalisme pragmatique de Bernard Boëne est aussi éclairante. Ainsi, ces concepts/termes nous conduiraient à considérer cette affirmation hautaine de la primauté du militaire sur le civil comme partie intégrante du professionnalisme radical qui, dans un contexte d'isolement social et culturel de la société militaire, doublé d'un haut niveau de prestige de la fonction martiale, aboutit à l'absolutisation des valeurs et normes militaires. L'adaptation « pragmatique » de la profession s'accompagne, d'après l'auteur, d'une inversion de ces caractéristiques et permet de trouver un équilibre « entre l'intégration interne fondée sur des valeurs et des normes militaires spécifiques, et l'intégration externe (sociale et culturelle) à la société civile »²³.

De toute évidence, le cas turc est un exemple parfait de ce type de professionnalisme radical dont les principales manifestations sont les suivantes : un certain paternalisme poussé à l'extrême, attentif à toute atteinte extérieure mais aussi intérieure à l'unité nationale jalousement gardée ; une méfiance et un mépris non dissimulés envers le monde politique civil ; la surestimation de soi en tant que groupe singulier et fermé ainsi qu'un sentiment de supériorité²⁴. Ces principales composantes du système de valeurs des forces armées turques sont transmises, sinon reproduites, par un certain nombre de vecteurs institutionnels-organisationnels.

²³ Bernard Boëne, Christopher Dandeker, John Ross, *Les armées professionnelles et les liens Armées-État-Société au Royaume-Uni, Données...*, op. cit., pp. 68-69.

²⁴ « Vous ne pouvez pas paraître mal rasés, décoiffés, débraillés... Vous n'êtes pas n'importe qui. Vous êtes différents », affirmait le capitaine de la compagnie de l'auteur de ces lignes. « Vous êtes subay (officiers), vous devez avoir l'esprit chevaleresque », ajoutait-il. École d'artillerie, février 2001, Polatlı/Ankara.

Le service militaire obligatoire : ses fonctions manifestes et latentes

L'article 72 de la Constitution définit le service militaire comme un droit et une obligation incombant à chaque citoyen turc. La manière dont ce service est accompli ou considéré accompli, est régie par la loi n°1111 sur le service militaire. Les critères et sources d'enrôlement varient d'une catégorie à l'autre et d'un statu à l'autre. La source principale est constituée par les citoyens hommes, chargés de prendre part à la défense du pays conformément aux dispositions constitutionnelles. Ils sont enrôlés dans l'armée à l'âge de 20 ans et affectés à des postes en fonction de leur niveau de formation. Il existe différents statuts de service militaire :

- 18 mois en appelé (*Er*) pour ceux qui ont terminé un cycle universitaire inférieur à 4 ans ou le lycée ;
- 16 mois en officier de réserve (*Asteğmen-Yedek subay*) pour ceux qui ont terminé un cycle universitaire de 4 ans ou plus ;
- 8 mois en appelé (*Er kısa dönem*) pour ceux qui ont terminé un cycle universitaire de 4 ans ou plus, mais qui sont considérés comme excédents par rapport aux besoins de l'armée²⁵;
- 1 mois en appelé (*Er bedelli*) pour ceux qui sont employés ou employeurs à l'étranger²⁶.

Il est permis de penser que l'instruction régulière et permanente des conscrits venant des horizons différents dans le cadre du service militaire – qui confère d'ailleurs à l'armée une représentativité sociale accrue – donne aux officiers une conscience de compétence évidente qui se traduit souvent par un discours paternaliste mettant en avant l'abnégation de l'officier pour la patrie et pour les hommes qui lui sont confiés. Car l'officier doit non seulement initier ses hommes au métier des armes et les préparer au combat, mais il doit aussi se soucier de leurs affaires quotidiennes et se préoccuper de leurs besoins, créant ainsi chez eux le sentiment d'appartenir à une famille, même si cette famille est très hiérarchisée et disciplinée. Le mot « *oğlum* » ou « *evlâdim* » (mon garçon, mon fiston), traditionnellement employé par les officiers et sous-officiers pour s'adresser à leurs hommes témoigne de cette tradition, vieille de plusieurs siècles. A

²⁵ La durée du service militaire fut toutefois réduite, à compter de juin 2003, de 18 à 15 mois pour les appelés, de 8 à 6 mois pour les diplômés de l'université servant comme simples soldats et de 16 à 12 mois pour ceux servant comme officiers de réserve.

²⁶ Moyennant le paiement de 5 112 Euros.

l'autorité institutionnelle, impersonnelle, s'ajoute donc ici une autorité personnalisée qui peut être celle du général sur son armée comme celle du lieutenant sur sa section, mais qui implique toujours un rapport direct – ou vécu comme tel – du soldat au chef.

De là découle le prototype d'un officier-père bienveillant, parfois sévère, mais toujours attentif au bien-être de ses hommes pour qui il consacre son existence. Les propos de ces deux ex-officiers cités ci-après en apportent la preuve : « Asker (le soldat) est comme un enfant [NDRL : supposé donc implicitement irresponsable²⁷]. Tu ne peux savoir d'avance ce qu'il va faire, il faudrait s'occuper de tout, de ce qu'il mange, de ce qu'il boit, de ses problèmes, ses peines ainsi que de ses malheurs »²⁸. C'est parce qu'« il ignore complètement ce qui lui convient ; il a des réactions affectives, de complaisance ou découragement devant des stimulations extérieures, mais il est dépourvu de toute faculté de jugement qui lui permette d'apprécier ce qui lui convient »²⁹. Ou encore sous la plume de Bernard Vernier : « L'officier turc, aussi bien, reste très proche du village anatolien par la famille de paysans dont il est le plus souvent issu, ainsi que du soldat mehmet [NDRL : le surnommé traditionnel du soldat turc] au contact duquel il vit quotidiennement, qui considère 'son' lieutenant et 'son' capitaine comme le 'frère aîné' ou 'le père' que ceux-ci pourraient être »³⁰.

Par ailleurs, non seulement l'officier est le père bienveillant des appelés puisque la jeunesse lui est confiée, mais il connaît aussi « mieux » les problèmes du pays que les politiciens. Vivant très près de ses hommes, l'officier prétend connaître leur ignorance, leur misère, la crainte qu'ils ont du chômage et de la pauvreté. Tout se passe ainsi comme si l'officier, exposé à la condition physique et morale de la troupe ainsi qu'aux problèmes de la population, avait la charge du contingent, de la jeunesse et finalement de l'avenir du pays. Le contact avec la troupe et son renouvellement régulier ainsi que les déplacements effectués (tous les deux ans pour les officiers de la gendarmerie et trois ans pour ceux de l'armée de terre) dans les différentes garnisons couvrant toute l'étendue du territoire, renforcent donc le sentiment de compétence, s'il s'agit de l'appréciation de l'évolution sociopolitique du pays et de la perception des menaces potentielles qui pèsent sur l'ordre interne et l'appareil étatique.

²⁷ A l'opposé de l'officier censé digne de confiance, chevaleresque et consciencieux, le soldat est plutôt supposé irresponsable, peu fiable, et motivé dans l'accomplissement de son devoir par la peur de la punition. La vieille tradition militaire selon laquelle l'objet de l'entraînement est de faire que les soldats craignent leurs officiers davantage que l'ennemi, a donc toujours cours dans le cas de l'armée turque.

²⁸ Témoignage informel de l'officier B en retraite, novembre 2001, Ankara.

²⁹ Témoignage informel de l'officier C en retraite, novembre 2001, Ankara.

³⁰ Bernard Vernier, *Armée et politique au Moyen-Orient*, Paris, Payot, 1966, p. 16.

Aussi, à partir des images de l'officier bienveillant, tuteur du contingent, on passe ici à celle de l'officier averti, parfait connaisseur du terrain, et de celle-ci on peut déduire enfin une vocation de cet officier à diriger la nation, du moins dans des circonstances exceptionnelles. Le sentiment de supériorité, généré en partie par le service militaire dans la mesure où le contingent peut être considéré comme représentatif de la nation, se trouve, *in fine*, amplifié, sinon conforté, par la légitimation d'une responsabilité, d'une tutelle. L'allocution du chef d'état-major Cemal Tural en 1966, prononcée à l'occasion des célébrations de la journée des forces terrestres (Kara kuvvetleri günü), en témoigne : « Je m'adresse aux grandes armées de la grandiose nation turque. Ô l'armée de Mete avançant en Asie/ ô l'armée d'Atilla déferlant sur l'Europe/ l'armée du Conquérant triomphant à Istanbul / l'armée d'Atatürk allant de l'avant vers son objectif méditerranéen/ l'armée apportant la civilisation au monde/ l'armée inscrivant la liberté au cœur même de l'humanité/ l'armée marquant l'histoire/ tu es l'essence de la nation/ tu es l'œil de la nation/ tu es la voix de la nation »³¹. Ce type de rhétorique, mettant en avant le lien mystique revendiqué entre l'armée et la nation idéalisée, paraît en général inoffensif au monde politique, qui l'emploie volontiers à l'occasion des célébrations officielles³². Mais, il se prête à la justification de toutes les formes de supériorité du militaire sur le civil, pouvant aller, en certaines circonstances et au nom de « l'intérêt supérieur de la nation », jusqu'à l'intervention des forces armées dans le champ du politique.

Cette rhétorique exaltante du couple armée-nation (*ordu-millet*) (le contingent représentant le peuple et donc ses officiers parlant au nom de la nation)³³, ce lien reporté directement de l'image paternaliste du rapport entre officier-appelé, ne doit en aucun cas dissimuler la tradition du châtement corporel, bien qu'il soit interdit par les réglementes

³¹ Cités par Tanıl Bora, "Ordu ve milliyetçilik", in Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.), *op. cit.*, pp. 169-170. Traduits par nos soins.

³² Un autre exemple de ce type d'attitude auquel les civils se prêtent presque naturellement est la façon dont ces derniers s'adressent aux officiers (surtout aux officiers supérieurs et généraux) : par le grade précédé du possessif *mon* (*Binbaşım* : mon commandant ; *Albayım* : mon colonel ; *Paşam* : mon pacha), un usage qui connote en effet une certaine subordination des citoyens de la cité à leurs gardiens en uniforme.

³³ A noter au passage que ce type de discours n'est pas absent en Europe, plus particulièrement en France. Ainsi, en 1958, durant l'épisode algérien qui, avec ses deux tentatives de putsch, fut un tournant dans l'histoire des rapports civilo-militaires en France, le général Ely, chef d'état-major général de l'époque, écrivait : « Par l'origine même de ses cadres, par la présence du contingent sous les drapeaux, par des expériences comme celle des rappelés en 1956, par ses campagnes ininterrompues qui rapprochent tant les cadres et la troupe, l'armée sait qu'elle puise sa sève au cœur même du pays et peut à juste titre parler du peuple de la France et en connaître les vraies aspirations ». La logique se trouvait encore exprimée par un autre officier général, amiral Ortoli : « Composée d'hommes de toutes origines sociales et de toutes croyances, venues de toutes ces provinces qui ont formé la France, c'est la représentation la plus vraie de la nation ». Cités par Jean Boulegue, « De l'ordre militaire aux forces républicaines : deux siècles d'intégration de l'armée dans la société française », in André Thieblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999, p.281.

militaires, existant dans les casernes turques, une pratique courante qui se caractérise par son caractère vexant et humiliant³⁴. Mais, malgré toute cette brutalité, *Mehmet* obéit passivement. Il exécute sans comprendre, sans même chercher à comprendre, les ordres de son officier et ceci même pour des tâches de « valet d'armes » dénuées tout caractère opérationnel (assurer le nettoyage, donner des coups de peinture, faire la cuisine et le service dans les mess, nettoyer les parterres...)³⁵.

On est frappé de voir combien le sentiment patriotique est intimement ancré dans l'esprit des appelés. Le départ pour le régiment reste toujours une grande aventure que l'on aborde avec émotion, mais aussi avec une certaine fierté. L'atmosphère de grande fête où tous chantent, drapeau turc au vent, et crient « *En büyük asker bizim asker* » (Le meilleur soldat est notre soldat) lors du départ des jeunes conscrits pour leurs régiments, en témoigne. Contrairement à la tendance observée dans la plupart des pays d'Europe occidentale où « la société n'a plus guère d'égards pour le soldat, à qui elle n'accorde pas un prestige ou une valeur morale plus élevés qu'à l'objecteur de conscience »³⁶, l'appel sous les drapeaux est souvent dans le cas turc un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte et ses responsabilités³⁷. Les typiques photos d'enfants déguisés en petit militaire, les jeunes gens handicapés qui aspirent néanmoins être enrôlés, ne serait-ce que pour un jour³⁸, montrent clairement que le service militaire n'est pas perçu ici comme une dépossession temporaire de la citoyenneté. Nombreuses sont d'ailleurs les familles turques qui pensent que le service militaire constitue un événement d'une importance primordiale dans la vie d'un homme et que les enfants complètent leur éducation à l'armée. Car le foyer militaire (*Asker ocağı*), affirme-t-on, est « une école de vie » (*Hayat*

³⁴ Il faut toutefois préciser que cette pratique des châtiments corporels n'est pas l'apanage de l'armée. Ancrée profondément dans la culture populaire, elle est présente au sein de la famille comme à l'école.

³⁵ Mais encore une fois, cet emploi des appelés comme main-d'œuvre non qualifiée et non-rénumérée, pour ne pas dire corvéable, n'est pas propre à l'armée turque. Car, comme le souligne très justement Bernard Boëne, sous le régime de la conscription, l'affectation de la ressource, dès lors qu'il n'y a pas adéquation parfaite entre les aspirations des individus et les besoins de l'institution, se fait de manière plus ou moins autoritaire, aboutissant ainsi forcément à un gaspillage des ressources humaines. Bernard Boëne, "Synthèse et commentaires", in Bernard Boëne, Michel Louis-Martin (dir.), *op. cit.*, p. 119.

³⁶ Jürgen Kuhlmann, Ekkehard Lippert, "Le cas allemand (I) : adieu au soldat citoyen ? Arguments pour et contre la conscription en temps de paix", in Bernard Boëne, Michel Louis-Martin (dir.), *op. cit.*, p. 148.

³⁷ Ceci n'empêche en rien l'existence d'une catégorie de jeunes gens, dans la plupart des cas des diplômés de l'enseignement supérieur, qui perçoivent le service militaire comme une interruption fâcheuse de la réalisation de leurs projets personnels.

³⁸ Tanel Demirel, "Türk silahlı kuvvetleri'nin meşruiyeti üzerine", in Ahmet İnel, Ali Bayramoğlu (dir.), *op. cit.*, p. 354. De nombreuses célébrations officielles d'enrôlement symbolique pour les personnes à mobilité réduite sont régulièrement organisées par de différentes unités de l'armée de terre. Voir www.kkk.tsk.mil.tr/Haberler/2004_05/engeli_askerlik.htm (consulté le 21/01/05).

okulu) qui forge le caractère³⁹. Dans une société marquée par de profondes fractures sociales et inégalités régionales, le régiment est aussi une collectivité fraternelle où, pour la première fois, la jeune recrue rencontre réellement les représentants des autres classes sociales, où, pour la première fois, elle éprouve le sentiment d'une commune solidarité. Et puis, on vit plutôt mieux, il est vrai, à la caserne que chez soi, quand on est de milieu modeste, que l'on vient des régions rurales pauvres de l'est et du sud-est. Les casernements sont souvent plus confortables que les maisons construites avec du *kerpiç*, brique séchée de paille et de terre utilisée au village. La viande une fois par jour est inconnue des régions pauvres. La discipline militaire est certes sévère, violente, mais sans doute pas plus que dans l'exploitation familiale ou de l'*ağa* (grand propriétaire terrien) et probablement moins arbitraire. La citoyenneté républicaine débouche donc enfin dans l'armée, toutes proportions gardées, sur une certaine parité économique et sociale. De retour à la vie civile, les promiscuités de la chambrée, les rigueurs du service, la brutalité et cruauté même de la vie de caserne sont ainsi souvent reléguées au dernier plan, dominées, transcendées par le souvenir toujours présent d'avoir rempli un grand service national (*Yüce ve milli bir görev*)⁴⁰.

L'impact des procédures d'avancement et de promotion professionnels sur le système de valeurs

« Le corps des officiers doit demeurer au regard de la collectivité nationale comme une communauté des meilleurs », lisait-on dans un manuel militaire publié en 1944⁴¹. Même de nos jours, dans une bureaucratie lourde et clientélisée où le service public signifie une récompense politique plutôt qu'une carrière, les militaires constituent le corps de fonctionnaires « le plus compétent et éclairé » qui peuple les administrations turques. Doğan Güreş, ex-chef d'état-major entre 1991 et 1995, l'exprime ainsi : « A l'opposé des ministères, de la bureaucratie ou de la justice qui fonctionnent toujours avec les critères des années 1960, les modes d'avancement et de mutation dans les forces armées sont constamment renouvelés. Les cours d'ingénierie de système furent enseignés pour la

³⁹ Dans la plupart des offres d'emplois, on exige également des candidats qu'ils aient rempli leur devoir national et les mariages se font très souvent après le service militaire.

⁴⁰ On regrettera ici l'absence en Turquie d'une littérature sur la culture du soldat appelé, absence due à la frilosité de l'institution, mais aussi à l'indifférence de la recherche en sciences sociales pour ce temps de la jeunesse passé sous l'uniforme.

⁴¹ Cité par Tanil Bora, *op. cit.*, p. 171. Traduits par nos soins.

première fois en Turquie dans les écoles de guerre. Même le secteur privé envie l'armée et emploie ses méthodes »⁴².

Les procédures d'avancement ne dépendent point de l'autorité politique civile et stipulant d'abord l'ancienneté et le mérite, font donc de l'armée l'exemple d'une société idéale recherchée où règnent, aux yeux de ses membres, la justice et la modernité. Ce sentiment amène souvent les militaires à percevoir assez négativement les membres de certaines autres administrations, notamment à critiquer leur « paresse » et « oisiveté ». Le témoignage d'un des nos interviewés l'illustre bien. « Contrairement à d'autres [NDRL : fonctionnaires civils] nous faisons notre boulot sans rechigner »⁴³. Parmi les termes que l'on retrouve fréquemment dans le vocabulaire militaire, le verbe servir (*Hizmet etmek*) est d'ailleurs très présent. Face à des fonctionnaires civils jugés souvent « incompetents », voire « paresseux », ou aux avocats, médecins, ingénieurs du pays, l'officier turc qui passe presque un tiers de ses années de service actif dans des écoles, des stages de spécialisation ne se sent donc guère inférieur. *A contrario*, les officiers donnant l'image d'une élite qui se perfectionne sans cesse, sont plutôt fiers du niveau élevé de leur enseignement. De plus, le nouveau titre de leur diplôme de l'école de guerre, « l'ingénieur de système ! » (*Sistem Mühendisi*), équivalent à la maîtrise, qui leur donne d'ailleurs la possibilité de faire un « master » ou un doctorat dans l'enseignement supérieur civil, renforce également leur conscience d'appartenir à un corps d'élite de l'appareil étatique. Pour finir, le métier militaire (*Askerlik mesleği*) est, selon des propos souvent tenus dans le milieu militaire, « un art de gouverner » (*insan yönetme sanatı*), un art qui exalte la compétence et la technicité.

Sociabilité-Modes de vie : l'univers clos de la société militaire turque et son rôle dans la formation et l'entretien du système de valeurs institutionnelles

La plupart des membres des organisations militaires, ou du moins, celles qui sont fondées sur la levée en masse⁴⁴, ont souvent la conviction d'être différents du reste de la société. La culture très spécifique des forces armées et leur position de relatif isolement au sein de la communauté nationale, les amènent, toutes proportions gardées, à se

⁴² *Hürriyet*, 4 janvier 1994, cité par Tanel Demirel, *op. cit.*, p. 372.

⁴³ Témoignage informel de l'officier D, janvier 2002, Ankara.

⁴⁴ Peut-être parce qu'elles sont moins dépendantes à l'égard de la société environnante, plus enfermées sur elles-mêmes et donc plus marquées par « le professionnalisme radical », pour paraphraser Bernard Boëne, à l'inverse des armées professionnelles dont « le professionnalisme pragmatique » des membres leur permettrait une plus grande intégration à l'ensemble social environnant tout en préservant leur propre éthos.

percevoir de manière distincte. Ceci est sans doute renforcé par le fait que l'organisation de l'armée (ou à tout le moins de celle basée sur la conscription) la rapproche d'une « institution totale », pour citer Erving Goffman. D'après l'auteur, l'institution totale est « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans une même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées »⁴⁵. Dans une institution totale, « le reclus se voit contraint de soumettre les moindres détails de son activité à la réglementation et au jugement de l'autorité »⁴⁶. Son autonomie est limitée et sa dépendance à l'égard de l'institution particulièrement importante. De plus, il vit dans la peur perpétuelle, l'angoisse permanente, d'enfreindre le règlement et d'être mis au banc de sa communauté d'appartenance. Si l'institution est totale, c'est, finalement, parce qu'elle a investi tous les pans de la vie du reclus : « C'est une caractéristique fondamentale des sociétés modernes que l'individu dorme, se distraie et travaille en des endroits différents, avec des partenaires différents, sous des autorités différentes, sans que cette diversité d'appartenances relève d'un pal d'ensemble. Les institutions totales, au contraire, brisent les frontières, qui séparent ordinairement ces trois champs d'activité ; c'est même là une de leurs caractéristiques essentielles »⁴⁷. Le reclus est ainsi amené sur les voies de la dépersonnalisation. Il n'existe plus que par l'institution, qui prend en charge l'ensemble de ses besoins et de ses activités⁴⁸. Mais cette appartenance presque totale à l'institution répond, dans le cas de l'armée, à une demande : l'adhésion professionnelle des militaires de carrière à l'organisation martiale est *a priori* volontaire. Ils consentent, par leur engagement, aux aspects de la vie militaire, du moins tels qu'ils se les représentent. Ainsi par un processus de socialisation envers le groupe d'appartenance militaire, ils sont en quelque sorte convertis à l'institution⁴⁹.

Dans le cas turc, le mode de vie très particulier de l'officier accentue encore cette fermeture sur la vie militaire et sur l'institution, accroissant par-là même la surestimation de soi en tant que groupe singulier et fermé. Non que le corps des officiers constitue une caste *stricto sensu*, assimilable au « *Junkertum* » prussien. Force est cependant de

⁴⁵ Erving Goffman, *Asiles*, Paris, Editions de Minuit, 1968, p. 41.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 81.

⁴⁷ *Ibid.* p.47.

⁴⁸ Ce paradigme est bien évidemment très restrictif mais peut avoir un intérêt partiel et ponctuel. Restrictif, puisque, comme nous allons le voir ultérieurement dans le cas de l'armée turque, une institution, quelle qu'elle soit, s'inscrit toujours dans un environnement social avec lequel elle interagit.

⁴⁹ Emmanuelle Prevot-Forni, *L'identité militaire à l'épreuve des opérations extérieures à finalité pacificatrice : l'exemple d'un régiment d'infanterie*, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la défense, août 2000, p. 26.

constater que, par sa relative « indépendance » à l'égard de l'ensemble social environnant, par son isolement à l'intérieur de la communauté nationale, par son caractère de collectivité fermée, la société militaire turque se distingue aujourd'hui. Venus des points les plus différents de l'horizon social, ses membres n'en ont pas moins le sentiment de faire partie d'une sorte d'ordre, au sens ancien du terme. L'uniforme sépare ceux qui le portent de la masse de leurs concitoyens. Il leur confère un code moral différent de celui du reste de la nation. Il exige d'eux un engagement à peu près total. Pour les militaires de carrière, pour les officiers et sous-officiers, c'est donc toute la puissance de l'institution militaire à la quelle ils appartiennent, qui les enveloppe de toute part et dresse entre eux et le reste de la population une barrière difficilement franchissable.

Tout semble alors concourir dans le cas turc à isoler l'officier du reste de la communauté nationale et ceci par le rythme même de son existence. Muté de régiment en régiment, de garnison en garnison, il ignore la vie sédentaire. Éternel nomade, il n'a le plus souvent aucune possibilité de s'attacher et se fixer quelque part. Cette contrainte de mobilité affecte également la vie familiale. Le nomadisme signifie aussi des ruptures dans la scolarité des enfants, dans la vie professionnelle du conjoint qui peut être amené à mettre fin à son activité professionnelle. L'institution cherche à contrecarrer ces difficultés imposées par la mobilité, en facilitant notamment l'accès au logement dans les régiments et quartiers réservés (*Askeri lojmanlar*). Ces facilités de logement sont très appréciées par les militaires, d'autant qu'on sait que le logement est un problème grave dans les grandes villes, particulièrement à Istanbul et Ankara. L'armée gère donc un parc d'appartements très important (situé, de plus, non pas à l'extérieur mais à l'intérieur des agglomérations, parfois même dans des quartiers chics comme le grand quartier militaire de Çankaya/Ankara) où vit la quasi totalité des militaires et de leurs familles⁵⁰. Il apparaît, par ailleurs, au regard de ce qui précède, que l'on est loin ici du phénomène de convergence, observable dans le cas de la plupart des armées européennes et qui se traduit, entre autres, par une séparation moins nette des lieux de résidence civils et militaires et, par conséquent, pour les militaires, par une dissociation de plus en plus recherchée entre le temps de travail passé à l'intérieur des enceintes militaires et le temps personnel ou

⁵⁰ D'après les chiffres fournis par Ahmet İnsel, 56 163 logements figurent en 2001 à l'actif du ministère de la Défense et 53 848 à celui du ministère de l'Éducation. Au regard des effectifs totaux de ces deux ministères, on compte, d'après l'auteur, deux demandeurs pour un logement dans le ministère de la Défense contre 14 pour 1 dans celui de l'Éducation. L'auteur rajoute également que, comparé à d'autres ministères (tels que les ministères de la Santé ou de l'intérieur) ou institutions de la haute judicature (comme la Cour des comptes, la Cour de cassation ou la Cour constitutionnelle), le ratio de l'offre de logements par rapport à l'effectif total est nettement supérieur au ministère de la Défense. Ahmet İnsel, "Bir toplumsal sınıf olarak Türk silahlı kuvvetleri", in Ahmet İnsel, Ali Bayramoğlu (dir.), *op. cit.*, p. 51.

familial voué au repli sur la cellule familiale et à la vie privée à l'extérieur des murs de l'institution.

L'institution militaire propose également d'autres prestations sociales toutes aussi importantes et efficaces, qui ne touchent pas seulement les hauts gradés mais irriguent assez largement les rangs inférieurs (officiers subalternes, sous-officiers) et leurs familles. Signalons surtout :

- les magasins militaires (*Kantin*), où l'on trouve un peu de tout, des denrées de consommation aux appareils électroménagers, en passant par les vêtements, à des prix bien inférieurs à ceux des produits équivalents dans le civil (dans les magasins militaires comme dans les mess, la marge de bénéfice étant de 10%) ;
- les centres de vacances (*Askeri kamp*) sur les côtes de Bodrum, Antalya, Izmir... largement équivalents à leurs homologues civils ;
- les hôpitaux militaires (*Askeri hastane*), réputés pour leurs équipements modernes et leur efficacité comme celui de « *Gülhane Askeri Tıp Akademisi* » à Etilik/Ankara, élément fondamental dans un pays où les hôpitaux publics sont souvent sous équipés et mal entretenus ;
- Les mess (*Orduevi*), à la fois club, bar, restaurant, et hôtel, parfois très luxueux (comme par exemple les mess de Gazi et de Merkez à Ankara ou celui d'Harbiye à Istanbul), à des prix défiant toute concurrence et assez régulièrement répartis à travers toute l'étendue du territoire ;
- Les facilités de transport et de réseaux de bus (*Askeri servis*), moyens de transport fortement appréciés étant donné la congestion des bus, minibus et autres taxis collectifs (*Dolmuş*).

Ces différentes prestations offertes contribuent toutefois à la création d'une vie sociale propre à l'armée et à l'effacement des frontières entre la sphère privée et la sphère professionnelle, puisqu'elles sont totalement encadrées par l'institution et se déroulent le plus souvent en son sein. Ainsi les modes de socialisation et de vie des militaires ne se limitent pas à ceux qui ont fait le choix du métier des armes. En investissant leurs activités extra-professionnelles, ils s'étendent également à la sphère privée et familiale et concourent à son inscription dans une logique de différenciation de la société globale. L'armée donne donc accès à un certain nombre de privilèges et de facilités qui permettent de parler d'une véritable « société militaire » fonctionnant sur elle-même au sein de la société turque. Ces prérogatives socioéconomiques, qui établissent en quelque sorte

« l'indépendance » de l'institution à l'égard de la société environnante, accroissent aussi son relatif isolement au sein de la communauté nationale, renforçant par-là même chez ses membres le sentiment de différence et même de « supériorité » par rapport au reste de la population.

En définitive, le phénomène de banalisation exploré par la sociologie militaire depuis les années 1970 et selon lequel les armées perdent progressivement leurs caractères distinctifs au point de s'apparenter à de grandes bureaucraties civiles, n'a pas cours ici. A ce titre, dans une perspective comparative autour de l'opposition forgée par Charles Moskos⁵¹ entre modèle institutionnel et industriel, l'armée tuque semble correspondre grandement au premier qui se caractérise, entre autres, par l'inculcation militaire, l'incorporation de l'ordre, la ritualisation de la vie sociale et la singularité du mode de vie militaire.

EN GUISE DE CONCLUSION

S'il est vrai, comme s'était alors efforcée de le montrer la sociologie militaire, que par sa mentalité et ses modes de vie, le type moderne du militaire professionnel tend à rejoindre dans les sociétés techniquement avancées celui de l'ingénieur et du « manager » (sans toutefois aboutir à une disparition de l'éthos militaire et à une perte d'identité)⁵², c'est au contraire par une extrême sensibilité à l'ordre interne et à l'unité nationale, doublée d'une méfiance et d'un mépris non dissimulés envers le monde politique civil, qu'il conviendrait alors de définir l'officier turc contemporain. Au regard de la collectivité nationale, il apparaît non pas comme un fonctionnaire s'inscrivant dans une carrière, parallèle à celles de tous les autres agents de l'État, mais comme le principal garant de la paix sociale et de la cohésion nationale ayant un droit de regard à la fois historique et légitime dans la gestion du pays. De surcroît, un certain élitisme et paternalisme poussé à l'extrême, le sentiment de différence par rapport à la population civile et la surestimation de soi en tant que groupe singulier et fermé, accroissent la conscience d'un rôle éminent à jouer, assurent davantage l'autonomie de la société militaire et renforcent encore ses ressources pour intervenir dans la vie politique.

⁵¹ Charles Moskos, "La banalisation de l'institution militaire...", *op. cit.*

⁵² Souvenons-nous ici du débat, brièvement développé dans les pages précédentes, entre ceux qui voient dans la technicisation du métier des armes la fin de l'identité militaire et ceux qui s'y opposent en soulignant que la « professionnalisation » ne conduit pas forcément à la « déprofessionnalisation ».

Cependant, de là à expliquer le phénomène militaire par les facteurs exclusivement institutionnels, il n'y a qu'un pas qu'il serait néanmoins bonne méthode de ne pas franchir. Car il n'y a pas un phénomène militaire autonome que l'on pourrait étudier en dehors des autres phénomènes sociétaux. Aussi isolée à l'intérieur de la communauté nationale que soit l'armée, elle ne saurait demeurer à l'écart des luttes véhémentes entretenues autour d'elle. Elle ne peut rester entièrement indifférente aux influences diverses qui l'entourent. Elle ne peut échapper aux remous et conflits sociaux qui, de toutes parts, viennent à l'assaillir, et ce même si elle n'en garde pas moins un système de valeurs propres. Le rôle politique des forces armées s'inscrit en effet dans l'histoire contemporaine de la Turquie comme corollaire d'un système parlementaire fragile, souvent incapable de surmonter ses contradictions et de s'autoréguler dans le cadre normal d'institutions démocratiques. Déjà très vulnérable, le système politico-étatique semble mal résister aux courants socioéconomiques qui le fragilisent : les crises économiques cycliques, la paupérisation croissante, les fractures sociales profondes, les disparités régionales grandissantes, l'urbanisation aussi rapide qu'anarchique, la dissolution de la société traditionnelle, le clientélisme politique, le problème d'intégration de nouveaux groupes socioéconomiques au système politique, autant d'éléments « subversifs », qui affaiblissent la nation et qui la rendent incapable d'assurer sa propre défense, font penser à l'armée qu'une telle situation ne peut pas s'éterniser. Sommée par les tiraillements venus de la société dans un contexte économique et politique particulièrement instable, l'armée dotée d'une relative marge d'autonomie par rapport à ladite société, se voit donc en quelque sorte en situation de prendre des initiatives de type politique dans les périodes où la crise apparaît grosse des dangers les plus graves. Ainsi, dans les années de terreur et de guerre civile qui ont précédé le coup d'État de 1980, la politisation et la marginalisation d'une grande partie de la population apparaissaient aux yeux de l'état-major comme un sujet majeur de préoccupation. Aussi, le 12 septembre, l'heure de l'épée, sonnait-elle de nouveau et les forces armées s'emparaient du pouvoir avec le dessein d'extirper la « subversion » du corps social par tous les moyens dans une politique cohérente et planifiée de terrorisme d'État.

On peut se demander à cet égard si l'instabilité politique et la crise de l'État débouchant sur l'ingérence permanente des militaires dans la vie politique ne sont pas dues à l'accélération du changement social et aux obstacles rencontrés. Peut-être, dans un contexte de développement économique, les transformations rapides des structures

sociales des pays périphériques débouchent-elles aujourd'hui inéluctablement sur des crises politiques durables. S'il en était ainsi, tout se passerait alors en quelque sorte suivant la théorie des systèmes de la sociologie fonctionnaliste⁵³ indiquant que, pour qu'un système reste stable dans un environnement instable, alors qu'il est ballotté par une conjoncture qu'il ne peut pas contrôler, il faut qu'il comporte un sous-système qui soit aussi mobile que l'environnement et évolue en sens inverse, afin de compenser ses fluctuations. Le sous-système militaire inverseur des évolutions sociales permettrait à cet égard la survie du système politique malmené par les coups d'un développement rapide et insuffisamment maîtrisé. On pourrait, ici, reprendre également les analyses de Merton selon lesquelles une situation sociale donnée transforme la fonction normale d'un organe : la réalité d'une fonction à un certain moment ne dépend pas seulement de l'objet pour lequel un organe a été créé, mais encore des manquements ou des débordements des organes affectés à d'autres fonctions. D'après lui, le « boss », dans les « *machines politiques américaines* » remplissait ainsi vis-à-vis du pauvre immigrant, futur électeur, une fonction que nous qualifierons aujourd'hui d'assistance sociale. De même, il pourrait être défendu que l'armée ajoute à sa fonction normale celles que lui impose ou lui suggère la carence ou l'absence d'autres organes sociaux. Ce raisonnement est aussi celui de Samuel Huntington dans son étude très inspirée, vieille d'un quart de siècle, sur « les sources du prétorianisme »⁵⁴. Selon lui, les causes les plus déterminantes de l'intervention de l'armée sont d'ordre politique et reflètent d'abord la structure politique et institutionnelle de la société. Les interventions de l'armée dans les pays dits du « sud » ne sont que la manifestation spécifique d'un phénomène plus vaste, à savoir l'absence d'institutions politiques capables de réguler et d'arbitrer les conflits.

A noter cependant que ceci ne signifie nullement placer l'armée au-dessus des classes sociales. Car, comme le souligne à juste titre Alain Rouquié, « l'intervention militaire – le coup d'État –, la domination martiale en général, ont pour fin ou du moins de soustraire l'État à la participation de certains acteurs. En fait le plus souvent, cela à revient à repousser les pressions sur l'État d'anciennes ou de nouvelles couches sociales. C'est ainsi que les militaires entendent « dépolitiser l'État », expression qui va bien au-delà de la rhétorique justificative »⁵⁵. En suivant cette grille de réflexion, on peut alors affirmer que par des interventions entraînant des discontinuités politiques, l'armée

⁵³ Talcott Parsons, *Sociétés : essai sur leur évaluation comparée*, Paris, Dunod, 1973.

⁵⁴ Samuel Huntington, *op. cit.* Texte reproduit en français dans Pierre Birnbaum, François Chazel, *Sociologie politique*, Paris, Armand Colin, 1971, tome II, pp. 397-406.

⁵⁵ Alain Rouquié, *La politique de mars : les processus politiques dans les partis militaires contemporains*, Paris, Le Sycomore, 1981, pp.27-28.

turque écarte du pouvoir les secteurs agro-exportateurs en 1960, les syndicats et les partis de gauche en 1971, tous les partis et les organisations syndicales en 1980 et enfin les mouvements politiques se réclamant de l'islam et la nouvelle bourgeoisie provinciale ascendante en 1997, pouvant ainsi difficilement se définir comme un arbitre neutre, apolitique au-dessus des affrontements sociopolitiques.

Toutefois, il faut aussi préciser que ce rôle d'inverseur des courants sociaux de l'armée ne la réduit en rien à un instrument passif des forces sociales. Certes les interventions militaires modifient souvent les positions relatives des différents groupes sociaux dans le processus de partage du revenu national. Elles déclenchent un mécanisme redistributif et influent sur le sens des transferts entre secteurs et groupes d'intérêts. Le coup d'État de 1980 est à cet égard très significatif : l'expansion relative du marché populaire urbain, indispensable au bon fonctionnement du modèle d'ISI (la substitution aux importations), prend fin à la deuxième moitié des années 1970. Aussi les tensions sociales s'accroissent-elles en même temps que l'État populiste « régulateur » « intégrateur », mis en place par le coup d'État de 1960, ne peut plus absorber les conflits sociaux. Ainsi, avec le coup d'État de 1980 des généraux conservateurs, le modèle populiste et la législation du travail paternaliste, qui ont remarquablement modifié la répartition du revenu en faveur des travailleurs, sont remplacés par l'ajustement structurel sous l'égide de la haute bourgeoisie industrielle et commerçante au prix d'une forte détérioration de la répartition du revenu national et de la chute radicale des salaires réels des travailleurs.

Mais, de là à réduire les forces armées à de simples d'agents d'exécution reviendrait immanquablement à ignorer le système de valeurs institutionnelles propre à l'organisation martiale. Il serait donc plus exact d'affirmer que « les militaires défendent des valeurs et des intérêts institutionnels propres, réagissent conformément à des normes spécifiques qui coïncident, dans une conjoncture donnée, avec les desseins de certains groupes sociaux ou politiques ». Autrement dit, il s'agit d'un processus politique où les alliances conclues avec les factions civiles résultent de convergences de vues sur l'État et le processus global de développement, même si ces alliances « agrément » les intérêts de certains groupes socioéconomiques au détriment des autres. Le coup d'État de 1980 constitue encore une fois un exemple éclairant à ce sujet. Certes l'ajustement structurel mis en place par la junte sanctionnait, comme on vient de le voir, les salariés et opérait une redistribution régressive des revenus salariaux. Il est même permis de penser que les généraux cherchaient à renforcer la bourgeoisie industrielle et financière en sorte que

celle-ci assume ultérieurement la direction de l'ensemble de secteurs sociaux et crée un consensus élargi autour de ses orientations. Mais ce faisant, les militaires ont maintenu sinon accru leur autonomie politique et globalement ne se sont guère conduits en simples courtiers de la bourgeoisie.

Pour finir, il semble donc que face à une société marquée par l'accentuation des inégalités sociales et l'aggravation des écarts sociaux, l'armée, seul groupe national possédant une cohésion institutionnelle indéniable et une autorité rarement discutée, procure « une hégémonie bureaucratique de substitution »⁵⁶, c'est-à-dire « une organisation du consentement de différentes couches sociales autour d'un projet national »⁵⁷, lorsque les conflits sociopolitiques viennent à menacer l'ordre interne ou la stabilité, sinon l'existence du système global, bien que ceci se réalise, bien entendu, en alliance avec d'autres groupes sociopolitiques. Elle est d'autant plus tentée de le faire qu'il existe dans son système de valeurs une réelle propension à l'action politique. Ce rôle régulateur transformant l'institution militaire en une sorte de balancier qui intervient de manière décisive dans les conflits sociopolitiques, fait toutefois de l'organisation martiale non pas un arbitre ou un pouvoir modérateur mais bien une des instances dirigeantes du système politico-étatique ayant un droit de regard légitime dans la gestion du pays.

En mettant l'accent sur l'articulation d'un certain nombre de facteurs à la fois institutionnels (système de valeurs) et sociétaux (tiraillements venus de la société) dans l'analyse du phénomène militaire en Turquie, nous pensons ainsi avoir pu échapper aux deux pièges qui guettent l'analyste du pouvoir militaire : le modèle instrumentaliste qui réduit l'institution militaire à un agent d'exécution passif répondant mécaniquement à des impulsions extérieures et sous-estime par ce fait le système de valeurs propre aux forces armées et l'approche organisationnelle qui surestime celui-ci et oublie que, pour aussi clos que soit l'univers de la société militaire, l'armée baigne dans un milieu social plus que la marginalité apparente de la vie militaire ne le laisserait penser, même si cette situation particulière des officiers influe notablement sur leur perception de la vie politique.

**Article paru dans les *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*,
n°37, janvier-juin 2004**

⁵⁶ *Ibid.*, p. 733.

⁵⁷ *Ibid.*